

Annexe A

RAPPEL DES PRINCIPALES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE

AVANT L'OUVERTURE DU PROCÈS

- I. **Mandat d'arrêt, arrêt et confirmation des charges (articles 58, 59, 60 et 61 du Statut de Rome)**
- [Décision levant les scellés sur le mandat d'arrêt à l'encontre de Germain Katanga, 18 octobre 2007, ICC-01/04-01/07-24-tFRA.](#)
 - [Décision levant les scellés sur le mandat d'arrêt décerné à l'encontre de Mathieu Ngudjolo Chui, 7 février 2008, ICC-01/04-01/07-269-tFRA.](#)
 - [Décision relative à la jonction des affaires concernant Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui, 10 mars 2008, ICC-01/04-01/07-257-tFRA.](#)
 - [Arrêt relatif à l'appel interjeté contre la décision de jonction des affaires concernant Germaine Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui rendue le 10 mars 2008 par la Chambre préliminaire, 9 juin 2008, ICC-01/04-01/07-573-tFRA.](#)
 - [Décision relative à la confirmation des charges, 30 septembre 2008, ICC-01/04-01/07-717-tFRA-Corr.](#)
 - [Decision on the Applications for Leave to Appeal the Decision on the Admission of the Evidence of Witnesses 132 and 287 and on the Leave to Appeal on the Decision on the Confirmation of Charges, 24 October 2008, ICC-01/04-01/07-727.](#)
- II. **Désignation de la Chambre de première instance II, composition de la Chambre et transmission à celle-ci du dossier de l'affaire (article 64 du Statut de Rome et règle 130 du Règlement de procédure et de preuve)**
- [Décision portant constitution de la Chambre de première instance II et renvoi à celle-ci de l'affaire le Procureur c. Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui, 24 octobre 2008, ICC-01/04-01/07-729-tFRA.](#)
 - [Transmission à la Chambre de première Instance II de la décision confirmant les charges et du dossier de la procédure, 27 octobre 2008, ICC-01/04-01/07-730.](#)
 - [Décision notifiant l'élection du juge président dans l'affaire Le Procureur c. Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui, 29 octobre 2008, ICC-01/04-01/07-731.](#)
 - [Ordonnance relative aux observations de Germain Katanga sur la composition de la Chambre déposées le 14 novembre 2008, 19 novembre 2008, ICC-01/04-01/07-751-tFRA.](#)
 - [Décision relative à la requête de Germain Katanga en date du 14 novembre 2008 aux fins de modification de la composition de la Chambre de première instance II, 21 novembre 2008, ICC-01/04-01/07-757-tFRA.](#)

- [Décision portant remplacement d'un juge au sein de la Chambre de première instance II, 29 avril 2009, ICC-01/04-01/07-1086-tFRA.](#)
- [Décision portant remplacement d'un juge au sein de la Chambre de première instance II, 30 septembre 2009, ICC-01/04-01/07-1503-tFRA.](#)

III. **Questions à trancher à un stade précoce de la procédure (article 64 du Statut de Rome)**

- [Ordonnance fixant la date d'une conférence de mise en état \(règle 132 du Règlement de procédure et de preuve\), 6 novembre 2008, ICC-01/04-01/07-739.](#)
- [Ordonnance enjoignant aux participants et au Greffe de répondre aux questions de la Chambre de première instance II en vue de la conférence de mise en état \(article 64-3-a du Statut\), 13 novembre 2008, ICC-01/04-01/07-747.](#)
- [Ordonnance enjoignant aux participants et au Greffe de déposer des documents complémentaires, 10 décembre 2008, ICC-01/04-01/07-788.](#)
- [Ordonnance fixant le calendrier de communication des éléments de preuve à charge et à décharge avant le procès et la date d'une conférence de mise en état \(règle 132 du Règlement de procédure et de preuve\), 23 janvier 2009, ICC-01/04-01/07-846.](#)
- [Ordonnance fixant un délai de réponse aux participants à la procédure \(norme 34 du Règlement de la Cour\), 12 février 2009, ICC-01/04-01/07-895.](#)
- [Décision relative à un certain nombre de questions de procédure soulevées par le Greffe, 14 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1134-tFRA.](#)
- [Ordonnance fixant un délai de réponse aux participants à la procédure et au Greffe \(norme 34 du Règlement de la Cour\), 8 juillet 2009, ICC-01/04-01/07-1283.](#)
- [Ordonnance adressée aux experts en vertu de la norme 44 du Règlement de la Cour, 14 juillet 2009, ICC-01/04-01/07-1300-tFRA.](#)
- [Décision relative à la demande présentée par la Défense en vue d'obtenir le réexamen ou, à titre subsidiaire, l'autorisation de faire appel de la Décision relative à un certain nombre de questions de procédure soulevées par le Greffe, 14 juillet 2009, ICC-01/04-01/07-1301-tFRA.](#)
- [Ordonnance relative aux observations de la Défense sur le tableau des éléments de preuve à charge et sur l'ordre de comparution des témoins de l'Accusation, 27 juillet 2009, ICC-01/04-01/07-1337-tFRA.](#)
- [Decision on the interpretation of the court proceedings, 15 September 2009, ICC-01/04-01/07-1473.](#)
- [Décision relative au dépôt d'un résumé des charges par le Procureur, 21 octobre 2009, ICC-01/04-01/07-1547.](#)

- [Décision orale sur la requête de la Défense de Germain Katanga aux fins d'obtenir un nouveau résumé des charges, 23 novembre 2009, ICC-01/04-01/07-T-79-Red-FRA.](#)

IV. Date du procès (article 64 du Statut de Rome et règle 132 du Règlement de procédure et de preuve)

- [Ordonnance fixant la date d'une conférence de mise en état \(règle 132 du Règlement de procédure et de preuve\), 6 novembre 2008, ICC-01/04-01/07-739.](#)
- [Ordonnance enjoignant aux participants et au Greffe de déposer des documents complémentaires, 10 décembre 2008, ICC-01/04-01/07-788.](#)
- [Ordonnance enjoignant au conseil de la Défense de Germain Katanga de fournir des détails supplémentaires sur durée de ses enquêtes \(norme 28 du Règlement de la Cour\), 5 février 2009, ICC-01/04-01/07-872.](#)
- [Ordonnance convoquant une conférence de mise en état ex parte, réservée à la Défense de Germain Katanga \(norme 30 du Règlement de la Cour\), 12 février 2009, ICC-01/04-01/07-896.](#)
- [Décision fixant la date du procès \(règle 132-1 du Règlement de procédure et de preuve\), 27 mars 2009, ICC-01/04-01/07-999.](#)
- [Décision reportant la date d'ouverture des débats au fond \(règle 132-1 du Règlement de procédure et de preuve\), 31 août 2009, ICC-01/04-01/07-1442.](#)
- [Décision sur la requête de la Défense de Mathieu Ngudjolo en vue de reporter la date d'ouverture des débats au fond \(règle 132-1 du Règlement de procédure et de preuve\), 5 novembre 2009, ICC-01/04-01/07-1603.](#)

V. Détention des accusés (articles 58, 60 et 61-11 du Statut de Rome et règle 118 du Règlement de procédure et de preuve)

- [Décision aux fins de recueillir les observations des participants sur la détention de Mathieu Ngudjolo Chui \(Règle 118-2\), 30 octobre 2008, ICC-01/04-01/07-732.](#)
- [Décision aux fins de recueillir les observations des participants sur la détention de Germain Katanga \(Règle 118-2\), 13 novembre 2008, ICC-01/04-01/07-748.](#)
- [Deuxième examen de la Décision sur la demande de liberté provisoire de Mathieu Ngudjolo \(règle 118-2 du Règlement de procédure et de preuve\), 19 novembre 2008, ICC-01/04-01/07-750.](#)
- [Deuxième réexamen de la Décision sur les conditions du maintien en détention de Germain Katanga, 12 décembre 2008, ICC-01/04-01/07-794.](#)
- [Décision aux fins de recueillir les observations des participants sur la détention de Mathieu Ngudjolo Chui \(Règle 118-2\), 18 février 2009, ICC-01/04-01/07-904.](#)

- [Décision aux fins de recueillir les observations des participants sur la détention de Germain Katanga \(Règle 118-2 du Règlement de procédure et de preuve\), 5 mars 2009, ICC-01/04-01/07-942.](#)
- [Troisième examen de la décision sur la demande de liberté provisoire de Mathieu Ngudjolo \(règle 118-2 du Règlement de procédure et de preuve\), 17 mars 2009, ICC-01/04-01/07-965.](#)
- [Troisième examen de la décision sur les conditions du maintien en détention de Germain Katanga, 6 avril 2009, ICC-01/04-01/07-1043.](#)
- [Décision aux fins de recueillir les observations des participants sur la détention de Mathieu Ngudjolo \(Règle 118-2\), 5 juin 2009, ICC-01/04-01/07-1192.](#)
- [Décision aux fins de recueillir les observations des participants sur la détention de Germain Katanga \(Règle 118-2\), 29 juin 2009, ICC-01/04-01/07-1252.](#)
- [Ordonnance fixant un délai de réponse aux participants à la procédure et au Greffe \(norme 34 du Règlement de la Cour\), 8 juillet 2009, ICC-01/04-01/07-1283.](#)
- [Quatrième examen de la décision sur la demande de liberté provisoire de Mathieu Ngudjolo \(règle 118-2 du Règlement de procédure et de preuve\), 10 juillet 2009, ICC-01/04-01/07-1288.](#)
- [Ordonnance autorisant la reclassification d'un rapport du Greffe \(norme 23 bis du Règlement de la Cour\), 15 juillet 2009, ICC-01/04-01/07-1306.](#)
- [Décision relative à la requête de l'Accusation aux fins d'augmentation du nombre de pages autorisé pour sa réponse à la Requête de la Défense en illégalité de la détention et en suspension de la procédure, 17 juillet 2009, ICC-01/04-01/07-1314-tFRA.](#)
- [Quatrième réexamen de la Décision de la Chambre préliminaire relative au maintien en détention de Germain Katanga avant son procès en vertu de la règle 118-2 du Règlement de procédure et de preuve, 21 juillet 2009, ICC-01/04-01/07-1325-tFRA.](#)
- [Décision aux fins de recueillir des observations du Greffe sur la requête de Germain Katanga demandant la déclaration de l'illégalité de sa détention ou la suspension de la procédure, 25 août 2009, ICC-01/04-07-1425.](#)
- [Décision aux fins de recueillir des observations de la République démocratique du Congo sur la requête de Germain Katanga demandant la déclaration de l'illégalité de sa détention ou la suspension de la procédure, 25 août 2009, ICC-01/04-01/07-1426.](#)
- [Décision aux fins de recueillir les observations des participants sur la détention de Mathieu Ngudjolo \(Règle 118-2\), 5 octobre 2009, ICC-01/04-01/07-1507.](#)
- [Décision demandant les observations des parties concernant le réexamen du maintien en détention de Germain Katanga conformément à la règle](#)

[118-2 du Règlement de procédure et de preuve, 16 octobre 2009, ICC-01/04-01/07-1535-tFRA.](#)

- [Cinquième examen de la décision sur la demande de liberté provisoire de Mathieu Ngudjolo \(règle 118-2 du Règlement de procédure et de preuve\), 4 novembre 2009, ICC-01/04-01/07-1593-Red.](#)
- [Fifth Review of the Pre-Trial Chamber's Decision Concerning the Pre-Trial Detention of Germain Katanga pursuant to rule 118\(2\) of the Rules of Procedure and Evidence, 19 novembre 2009, ICC-01/04-01/07-1651.](#)

VI. Protocole de présentation électronique des éléments de preuve

- [Ordonnance enjoignant aux participants et au Greffe de répondre aux questions de la Chambre de première instance II en vue de la conférence de mise en état \(article 64-3-a du Statut\), 13 novembre 2008, ICC-01/04-01/07-747.](#)
- [Ordonnance relative à la présentation d'éléments de preuve à charge et au protocole de présentation électronique des éléments de preuve, 13 mars 2009, ICC-01/04-01/07-956-tFRA.](#)
- [Décision relative au protocole de présentation électronique des éléments de preuve, 9 avril 2009, ICC-01/04-01/07-1049-tFRA.](#)

VII. Détermination et modification des délais (règle 101 du Règlement de procédure et de preuve et normes 34 et 35 du Règlement de la Cour)

- [Ordonnance relative à la demande du Greffe visant à proroger un délai \(norme 35 du Règlement de la Cour\), 14 janvier 2009, ICC-01/04-01/07-826.](#)
- [Ordonnance fixant un délai de réponse aux participants à la procédure \(norme 34 du Règlement de la Cour\), 10 février 2009, ICC-01/04-01/07-887.](#)
- [Ordonnance fixant un délai de réponse aux participants à la procédure \(norme 34 du Règlement de la Cour\), 12 février 2009, ICC-01/04-01/07-895.](#)
- [Ordonnance relative à la demande du Procureur visant à proroger un délai \(norme 35 du Règlement de la Cour\), 23 mars 2009, ICC-01/04-01/07-978-tENG.](#)
- [Décision relative à la demande du Procureur visant à obtenir une prorogation du délai pour le dépôt tableau présentant des éléments de preuve à charge et de documents s'y rapportant, 1^{er} avril 2009, ICC-01/04-01/07-1017-tFRA.](#)
- [Décision relative à la requête conjointe aux fins de prorogation du délai fixé dans la décision ICC-01/04-01/07-1038-Conf-Exp, 9 avril 2009, ICC-01/04-01/07-1050.](#)
- [Décision relative à la requête déposée par l'Accusation aux fins d'autorisation d'interjeter appel de l'ordonnance relative à la](#)

[présentation d'éléments de preuve à charge et au protocole de présentation électronique des éléments de preuve et à la deuxième requête déposée par l'Accusation aux fins de proroger le délai conformément à la norme 35 pour le dépôt d'un tableau des éléments de preuve à charge et des documents s'y rapportant en application de l'Ordonnance relative à la présentation d'éléments de preuve à charge et au protocole de présentation électronique des éléments de preuve, rendue par la Chambre de première instance II, 1^{er} mai 2009, ICC-01/04-01/07-1088-tFRA.](#)

- [Décision relative à la requête de l'Accusation aux fins du dépôt, le 4 mai 2009, à titre confidentiel, ex parte, réservé à l'Accusation, d'une partie du tableau répertoriant les éléments de preuve à charge et des pièces y afférentes \(norme 35 du Règlement de la Cour\), 4 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1095-tFRA.](#)
- [Décision sur les témoins 002, 030, 323 et 373, 14 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1135.](#)
- [Décision aux fins de communication de photographies à charge, 18 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1143.](#)
- [Décision relative à la requête urgente du Procureur aux fins d'autorisation d'utilisation d'une vidéo en tant qu'élément de preuve à charge \(norme 35 du Règlement de la Cour\), 18 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1144.](#)
- [Décision relative à la communication d'éléments de preuve concernant le témoin 219, 13 août 2009, ICC-01/04-01/07-1364-tFRA.](#)
- [Version publique expurgée de la « Décision relative à la requête du Procureur aux fins de suppressions d'informations dans une bande vidéo » du 18 mai 2009 \(ICC-01/04-01/07-1148-Conf-Exp\), ICC-01/04-01/07-1394.](#)
- [Décision relative à la requête de l'Accusation aux fins de communication tardive d'éléments de preuve à décharge \(Témoin P-387\) \(ICC-01/04-01/07-1296\), 25 août 2009, ICC-01/04-01/07-1423-tFRA.](#)
- [Décision aux fins de recueillir les observations des participants sur la détention de Mathieu Ngudjolo \(Règle 118-2\), 5 octobre 2009, ICC-01/04-01/07-1507.](#)
- [Decision on the disclosure of evidentiary material relating to the Prosecutor's site visit to Bogoro on 28, 29 and 31 March 2009 \(ICC-01/04-01/07-1305,1345,1360,1401,1412 and 1456\) \(Corrigendum\), 9 October 2009, ICC-01/04-01/07-1515-Corr.](#)
- [Décision relative aux requêtes ICC-01/04-01/07-1386 et ICC-01/04-01/07-1407 présentées par l'Accusation en vertu de la norme 35 du Règlement de la Cour, 23 octobre 2009, ICC-01/04-01/07-1552-tFRA.](#)
- [Decision on the Prosecution request for the addition of witness P-219 to the Prosecution List of Incriminating Witnesses and the disclosure of](#)

[related incriminating material to the Defence, 23 octobre 2009, ICC-01/04-01/07-1553.](#)

- [Decision on the Prosecution's Application to Add P-317 to the Prosecution Witness List \(ICC-01/04-01/07-1537\), 3 November 2009, ICC-01/04-01/07-1590.](#)
- [Décision relative à la demande de la Défense de Germain Katanga aux fins de prorogation du délai imparti pour faire valoir ses observations sur le résumé des charges \(norme 35 du Règlement de la Cour\), 10 novembre 2009, ICC-01/04-01/07-1619.](#)

VIII. Modification du nombre des pages autorisé (normes 36, 37 et 38 du Règlement de la Cour)

- [Décision statuant sur la requête urgente de la Défense de Germain Katanga aux fins d'augmentation du nombre de pages autorisées, 10 février 2009, ICC-01/04-01/07-886.](#)
- [Décision sur la requête de la Défense de Germain Katanga aux fins d'augmentation du nombre de pages autorisé \(norme 37-2 du Règlement de la Cour\), 19 juin 2009, ICC-01/04-01/07-1223.](#)
- [Décision relative à la requête de l'Accusation aux fins d'augmentation du nombre de pages autorisé pour sa réponse à la Requête de la Défense en illégalité de la détention et en suspension de la procédure, 17 juillet 2009, ICC-01/04-01/07-1314-tFRA.](#)
- [Décision relative à la requête urgente de l'Accusation aux fins d'autorisation de présenter comme éléments de preuve à charge des transcriptions et des traductions d'enregistrements vidéo, ainsi que l'enregistrement vidéo DRC-OTP-1042-0006 en vertu de la norme 35 et à sa demande d'expurgation \(ICC-01/04-01/07-1260\), 27 juillet 2009, ICC-01/04-01/07-1336-tFRA.](#)
- [Décision relative à la requête de l'Accusation aux fins d'augmentation du nombre de pages autorisé pour sa réponse à la Requête de la Défense de Mathieu Ngudjolo tendant à obtenir le rejet de certaines pièces reprises dans le Tableau des éléments à charge élaboré par le Procureur, 14 octobre 2009, ICC-01/04-01/07-1531-tFRA.](#)
- [Décision relative à la Requête urgente sollicitant l'extension du nombre de pages conformément à la norme 37 \(2\) du Règlement de la Cour pour une requête relative aux témoins décédés 167 et 258 \(ICC - 01/04-01/07-1540\), 21 octobre 2009, ICC-01/04-01/07-1546-tFRA.](#)
- [Décision relative à la requête urgente de la Défense aux fins d'augmentation du nombre de pages autorisé \(ICC-01/04-01/07-1549\), 22 octobre 2009, ICC-01/04-01/07-1550.](#)
- [Decision on Prosecution request for an extension of page limit pursuant to regulation 37\(2\) of the Regulations of the Court \(ICC-01/04-01/07-1617\), 12 November 2009, ICC-01/04-01/07-1629.](#)

IX. Communication d'éléments de preuve sur lesquels l'Accusation entendait se fonder au procès et expurgation de documents (articles 57-3-e, 64-3-c, 64-6-d, 68-5 du Statut de Rome et règles 77, 81, 82, 84, 137 du Règlement de procédure et de preuve)

- [Ordonnance enjoignant au Procureur de fournir des détails supplémentaires concernant sa requête aux fins d'expurger la seconde déclaration du témoin 280 \(norme 28 du Règlement de la Cour\), 19 décembre 2008, ICC-01/04-01/07-804.](#)
- [Décision relative à la procédure d'expurgation, 12 janvier 2009, ICC-01/04-01/07-819.](#)
- [Ordonnance enjoignant au Procureur de fournir des détails supplémentaires concernant certaines notes de communication, des rapports d'inspection et le rapport daté du 5 janvier 2009 \(norme 28 du Règlement de la Cour\), 21 janvier 2009, ICC-01/04-01/07-839.](#)
- [Ordonnance fixant le calendrier de communication des éléments de preuve à charge et à décharge avant le procès et la date d'une conférence de mise en état \(règle 132 du Règlement de procédure et de preuve\), 23 janvier 2009, ICC-01/04-01/07-846.](#)
- [Décision orale relative à la requête d'expurgation des déclarations des témoins et une note d'enquêteur, 3 février 2009, ICC-01/04-01/07-T-56-FRA.](#)
- [Motifs de la décision orale relative à la requête du Procureur aux fins d'expurger les déclarations des témoins 001, 155, 172, 280, 281, 284, 312 et 323 et la note d'enquêteur relative au témoin 176 \(règle 81 du Règlement de procédure et de preuve\), 10 janvier 2011, ICC-01/04-01/07-888-Red.](#)
- [Décision orale relative à l'expurgation des documents obtenus par le Procureur en vertu de l'article 54-3-e, 3 février 2009, ICC-01/04-01/07-T-56-FRA.](#)
- [Motifs de la décision orale du 3 février 2009 relative à la procédure d'expurgation de documents obtenus par le Procureur en vertu de l'article 54-3-e du Statut et ordonnance enjoignant au Procureur de soumettre des documents à la Chambre, 26 février 2009, ICC-01/04-01/07-931.](#)
- [Décision sur la requête du Procureur aux fins d'autorisation d'interjeter appel de la décision relative aux expurgations rendue le 10 février 2009, 6 mars 2009, ICC-01/04-01/07-946.](#)
- [Décision concernant trois requêtes du Procureur aux fins de maintien des suppressions ou de rétablissement de passages supprimés \(ICC-01/04-01/07-859, ICC-01/04-01/07-860 et ICC-01/04-01/07-862\), 25 mars 2009, ICC-01/04-01/07-1034.](#)

- [Décision concernant la requête du Procureur aux fins d'expurgations d'informations relevant de l'article 67-2 du Statut ou la règle 77 du Règlement de procédure et de preuve \(ICC-01/04-01/07-971-Conf-Exp\), 4 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1096.](#)
- [Décision concernant la requête du Procureur aux fins d'expurgations d'informations et aux fins de maintien et de rétablissement des passages supprimés dans certains documents relevant de la règle 77 du Règlement de procédure et de preuve \(témoins 26, 36,158 et 180\) \(ICC-01/04-01-07-981-Conf\), 4 mai 2009, ICC01/04-01/07-1097.](#)
- [Décision concernant la requête du Procureur aux fins d'expurgations d'informations dans certains éléments de preuve relevant de l'article 67-2 du Statut ou de la règle 77 du Règlement de procédure et de preuve \(ICC-01/04-01/07-957\), 4 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1098.](#)
- [Décision concernant la requête du Procureur aux fins d'expurgations d'informations relevant de l'article 67-2 du Statut ou la règle 77 du Règlement de procédure et de preuve \(ICC-01/04-01/07-902\), 4 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1099.](#)
- [Décision concernant la requête du Procureur aux fins d'expurgations d'informations dans certains éléments de preuve relevant de l'article 67-2 du Statut ou de la règle 77 du Règlement de procédure et de preuve \(ICC-01/04-01/07-916\), 4 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1100.](#)
- [Décision concernant la requête du Procureur aux fins d'expurgations d'informations relevant de l'article 67-2 du Statut ou la règle 77 du Règlement de procédure et de preuve \(ICC-01/04-01/07-934\), 4 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1101.](#)
- [Décision sur les témoins 002, 030, 323 et 373, 14 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1135.](#)
- [Décision aux fins de communication de photographies à charge, 18 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1143.](#)
- [Version confidentielle expurgée de la « Décision relative à la protection des témoins à charge 267 et 353 » du 20 mai 2009 \(ICC-01/04-01/07-1156-Conf-Exp\), 28 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1179.](#)
- [Ordonnance enjoignant au Procureur de resoumettre des documents obtenus en vertu de l'article 54-3-e et ayant déjà été communiqués à la Défense, 5 juin 2009, ICC-01/04-01/07-1193.](#)
- [Ordonnance relative à la soumission d'écritures sur l'interprétation de la norme 42 du Règlement de la Cour \(norme 28 du Règlement de la Cour\), 12 juin 2009, ICC-01/04-01/07-1205.](#)
- [Décision sur la requête de la Défense de Germain Katanga concernant le témoin 353, 19 juin 2009, ICC-01/04-01/07-1222.](#)
- [Ordonnance enjoignant au Procureur de resoumettre le procès-verbal d'audition du témoin 56, 22 juin 2009, ICC-01/04-01/07-1235.](#)

- [Version publique expurgée de la « Décision concernant la requête du Procureur aux fins d'expurgations d'informations relevant de la règle 77 du Règlement de procédure et de preuve \(témoins 007 et 294\) du 17 juin 2009, ICC-01104-01107-1214-Conf-Exp, 23 juin 2009, ICC-01/04-01/07-1240.](#)
- [Ordonnance aux fins de convocation d'une audience ex parte sur la protection des témoins à décharge 90, 169, 175, 178 \(alias 253\), 179, 243, 270, 271, 282, 288, 292, 337 d'une part et 23, 33, 37, 44, 47, 52, 68, 101, 113 d'autre part, 26 juin 2009, ICC-01/04-01/07-1250.](#)
- [Version publique expurgée de la « Décision relative à la requête du Procureur aux fins de mesures de protection et d'expurgation d'informations dans des éléments de preuve relevant de la règle 77 \(témoins 132, 249 et 287\) \(ICC-01/04-01/07-1194\) », 8 juillet 2009, ICC-01/04-01/07-1281.](#)
- [Décision sur la protection de 21 témoins relevant de l'article 67-2 du Statut et/ou de la règle 77 du Règlement de procédure et de preuve, 24 juillet 2009, ICC-01/04-01/07-1332.](#)
- [Décision relative à la requête urgente de l'Accusation aux fins d'autorisation de présenter comme éléments de preuve à charge des transcriptions et des traductions d'enregistrements vidéo , ainsi que l'enregistrement vidéo DRC-OTP-1042-0006 en vertu de la norme 35 et à sa demande d'expurgation ICC-01/04-01/07-1260\), 27 juillet 2009, ICC-01/04-01/07-1336-tFRA.](#)
- [Décision relative à la communication d'éléments de preuve concernant le témoin 219, 13 août 2009, ICC-01/04-01/07-1364-tFRA.](#)
- [Version publique de la « Décision concernant le mémoire de l'Accusation en réponse aux demandes de la Chambre formulées dans quatre décisions concernant les requêtes aux fins d'expurgations » du 9 avril 2009 \(ICC-01/04-01/07-1047-Conf-Exp\), 18 août 2009, ICC-01/04-01/07-1390.](#)
- [Version publique expurgée de la « Décision concernant le mémoire du Procureur en réponse aux demandes de la Chambre formulées dans quatre décisions concernant les requêtes aux fins d'expurgations » du 8 mai 2009 \(ICC-01/04-01/07-1119-Conf-Exp\), 18 août 2009, ICC-01/04-01/07-1393.](#)
- [Version publique expurgée de la « Décision relative à la requête du Procureur aux fins de suppressions d'informations dans une bande vidéo » du 18 août 2009 \(ICC-01/04-01/07-1148-Conf-Exp\), ICC-01/04-01/07-1394.](#)
- [Version publique expurgée de la « Décision concernant la requête du Procureur aux fins de suppression d'informations dans la seconde déposition du témoin à charge 249 » du 18 mai 2009 \(ICC-01/04-01/07-1149-Conf-Exp\), 22 décembre 2009, ICC-01/04-01/07-1395-Corr.](#)

- [Version publique expurgée de la « Décision concernant la requête du Procureur aux fins d'expurgations d'informations relevant de l'article 67-2 du Statut et de la règle 77 du Règlement de procédure et de preuve \(témoins 6, 83,102 et 221\) » du 18 mai, 18 août 2009, ICC-01/04-01/07-1396.](#)
- [Version publique expurgée de la « Décision faisant suite aux précisions complémentaires fournies par le Procureur sur des demandes de suppression d'informations concernant la déclaration du témoin 243 et une production du témoin 12 » du 9 avril 2009, 18 août 2009, ICC-01/04-01/07-1398.](#)
- [Decision on the disclosure of evidentiary material relating to Witness 219, 27 August 2009, ICC-01/04-01/07-1434.](#)
- [Décision relative à la situation du témoin 267, 14 septembre 2009, ICC-01/04-01/07-1469.](#)
- [Décision complémentaire sur la situation du témoin 267, 23 septembre 2009, ICC-01/04-01/07-1483-Red2.](#)
- [Decision on the disclosure of evidentiary material relating to the Prosecutor's site visit to Bogoro on 28, 29 and 31 March 2009 \(ICC-01/04-01/07-1305,1345,1360,1401,1412 and 1456\) \(Corrigendum\), 9 October 2009, ICC-01/04-01/07-1515-Corr.](#)
- [Version publique expurgée de « la Décision relative à la levée, au maintien et au prononcé de mesures d'expurgation » du 22 Octobre 2009 \(ICC-01/04-01/07-1551-Conf-Exp\), 28 octobre 2009, ICC-01/04-01/07-1551-Red2.](#)
- [Décision relative aux requêtes ICC-01/04-01/07-1386 et ICC-01/04-01/07-1407 présentées par l'Accusation en vertu de la norme 35 du Règlement de la Cour, 23 octobre 2009, ICC-01/04-01/07-1552-tFRA.](#)
- [Decision on the Prosecution request for the addition of witness P-219 to the Prosecution List of Incriminating Witnesses and the disclosure of related incriminating material to the Defence, 23 October 2009, ICC-01/04-01/07-1553.](#)

X. Communication par l'Accusation de pièces susceptibles d'être à décharge (articles 64-3-c et 67-2 du Statut de Rome, règle 83 du Règlement de procédure et de preuve)

- [Décision concernant la requête du Procureur aux fins d'expurgations d'informations relevant de l'article 67-2 du Statut ou la règle 77 du Règlement de procédure et de preuve \(ICC-01/04-01/07-971-Conf-Exp\), 4 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1096.](#)
- [Décision concernant la requête du Procureur aux fins d'expurgations d'informations dans certains éléments de preuve relevant de l'article 67-2 du Statut ou de la règle 77 du Règlement de procédure et de preuve \(ICC-01/04-01/07-957\), 4 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1098.](#)

- [Décision concernant la requête du Procureur aux fins d'expurgations d'informations relevant de l'article 67-2 du Statut ou la règle 77 du Règlement de procédure et de preuve \(ICC-01/04-01/07-902\), 4 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1099.](#)
- [Décision concernant la requête du Procureur aux fins d'expurgations d'informations dans certains éléments de preuve relevant de l'article 67-2 du Statut ou de la règle 77 du Règlement de procédure et de preuve \(ICC-01/04-01/07-916\), 4 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1100.](#)
- [Décision concernant la requête du Procureur aux fins d'expurgations d'informations relevant de l'article 67-2 du Statut ou la règle 77 du Règlement de procédure et de preuve \(ICC-01/04-01/07-934\), 4 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1101.](#)
- [Ordonnance aux fins de convocation d'une audience ex parte sur la protection des témoins à décharge 90, 169, 175, 178 \(alias 253\), 179, 243, 270, 271, 282, 288, 292, 337 d'une part et 23, 33, 37, 44, 47, 52, 68, 101, 113 d'autre part, 26 juin 2009, ICC-01/04-01/07-1250.](#)
- [Décision sur la protection de 21 témoins relevant de l'article 67-2 du Statut et/ou de la règle 77 du Règlement de procédure et de preuve, 24 juillet 2009, ICC-01/04-01/07-1332.](#)
- [Version publique expurgée de la « Décision concernant le mémoire du Procureur en réponse aux demandes de la Chambre formulées dans quatre décisions concernant les requêtes aux fins d'expurgations » du 8 mai 2009 \(ICC-01/04-01/07-1119-Conf-Exp\), 18 août 2009, ICC-01/04-01/07-1393.](#)
- [Version publique expurgée de la « Décision concernant la requête du Procureur aux fins d'expurgations d'informations relevant de l'article 67-2 du Statut et de la règle 77 du Règlement de procédure et de preuve \(témoins 6, 83,102 et 221\) » du 18 mai, 18 août 2009, ICC-01/04-01/07-1396.](#)
- [Version publique expurgée de « la Décision relative à la levée, au maintien et au prononcé de mesures d'expurgation » du 22 Octobre 2009 \(ICC-01/04-01/07-1551-Conf-Exp\), 28 octobre 2009, ICC-01/04-01/07-1551-Red2.](#)

XI. Communication de pièces obtenues par l'Accusation dans le cadre d'accords visés à l'article 54-3-e (articles 54-3-e, 64-3-c, 64-6-c et 67 de Rome, règle 82 du Règlement de procédure et preuve)

- [Version publique expurgée de la « Décision concernant les 13 documents obtenus en vertu de l'article 54-3-e du Statut et n'ayant pas encore été communiqués à la Défense » du 19 juin 2009, ICC-01/04-01/07-1227-Conf-Exp, 26 juin 2009, ICC-01/04-01/07-1249.](#)
- [Version publique expurgée de la « Décision concernant la communication d'une version expurgée de la note d'enquêteur relative](#)

[au témoin 315 » du 2 juillet 2009 \(ICC-01/04-01/07-1264-Conf-Exp\), 8 juillet 2009, ICC-01/04-01/07-1282.](#)

- [Version publique expurgée de la « Décision relative à des documents obtenus en vertu de l'article 54-3-e et dont la version expurgée a déjà été communiquée à la Défense » du 23 juillet 2009 \(ICC-01/04-0V07-1330-Conf-Exp\), 18 août 2009, ICC-01/04-01/07-1392.](#)
- [Deuxième décision relative aux documents obtenus en vertu de l'article 54-3-e et dont la version expurgée a déjà été communiquée à la Défense, 21 décembre 2009, ICC-01/04-01/07-1661-Red2.](#)

XII. Administration de preuve et procédure au procès (à l'exclusion des questions de communication) (articles 64, 67, 69 du Statut de Rome et règles 63(2), 64(1) du Règlement de procédure et de preuve)

- [Ordonnance fixant le calendrier de communication des éléments de preuve à charge et à décharge avant le procès et la date d'une conférence de mise en état \(règle 132 du Règlement de procédure et de preuve\), 23 janvier 2009, ICC-01/04-01/07-846.](#)
- [Ordonnance relative à la présentation d'éléments de preuve à charge et au protocole de présentation électronique des éléments de preuve, 13 mars 2009, ICC-01/04-01/07-956-tFRA.](#)
- [Décision relative à la demande du Procureur visant à obtenir une prorogation du délai pour le dépôt tableau présentant des éléments de preuve à charge et de documents s'y rapportant, 1er avril 2009, ICC-01/04-01/07-1017-tFRA.](#)
- [Décision relative à la requête déposée par l'Accusation aux fins d'autorisation d'interjeter appel de l'ordonnance relative à la présentation d'éléments de preuve à charge et au protocole de présentation électronique des éléments de preuve et à la deuxième requête déposée par l'Accusation aux fins de proroger le délai conformément à la norme 35 pour le dépôt d'un tableau des éléments de preuve à charge et des documents s'y rapportant en application de l'Ordonnance relative à la présentation d'éléments de preuve à charge et au protocole de présentation électronique des éléments de preuve, rendue par la Chambre de première instance II, 1er mai 2009, ICC-01/04-01/07-1088-tFRA.](#)
- [Décision relative à la requête de l'Accusation aux fins du dépôt, le 4 mai 2009, à titre confidentiel, ex parte, réservé à l'Accusation, d'une partie du tableau répertoriant les éléments de preuve à charge et des pièces y afférentes \(norme 35 du Règlement de la Cour\), 4 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1095-tFRA.](#)
- [Décision relative à la requête de l'Accusation aux fins de modification, conformément au Statut de Rome \(article 64\), du paragraphe 14 de l'Ordonnance relative à la présentation des éléments de preuve à charge](#)

[et au protocole de présentation électronique des éléments de preuve, 14 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1132-tFRA.](#)

- [Décision relative à la requête urgente du Procureur aux fins d'autorisation d'utilisation d'une vidéo en tant qu'élément de preuve à charge \(norme 35 du Règlement de la Cour\), 18 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1144.](#)
- [Décision relative aux requêtes ICC-01/04-01/07-1386 et ICC-01/04-01/07-1407 présentées par l'Accusation en vertu de la norme 35 du Règlement de la Cour, 23 octobre 2009, ICC-01/04-01/07-1552-tFRA.](#)

XIII. Questions liées au témoignage (articles 54-3-f, 64-2, 46-64-3-e, 68 et 69 du Statut de Rome et règles 17, 18-b et 87 du Règlement de procédure et de preuve et norme 41 du Règlement de la Cour)

- [Décision relative à un certain nombre de questions de procédure soulevées par le Greffe, 14 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1134-tFRA.](#)
- [Décision sur les témoins 002, 030, 323 et 373, 14 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1135.](#)
- [Ordonnance relative aux observations de la Défense sur le tableau des éléments de preuve à charge et sur l'ordre de comparution des témoins de l'Accusation, 27 juillet 2009, ICC-01/04-01/07-1337-tFRA.](#)
- [Decision on the Prosecution request for the addition of witness P-219 to the Prosecution List of Incriminating Witnesses and the disclosure of related incriminating material to the Defence, 23 October 2009, ICC-01/04-01/07-1553.](#)
- [Decision on the Prosecution's Application to Add P-317 to the Prosecution Witness List \(ICC-01/04-01/07-1537\), 3 November 2009, ICC-01/04-01/07-1590.](#)

XIV. Protection des témoins (articles 57-3, 64-2, 64-6-e, 67-2 et 68 du Statut de Rome, norme 42 du Règlement de la Cour)

- [Ordonnance fixant le calendrier de communication des éléments de preuve à charge et à décharge avant le procès et la date d'une conférence de mise en état \(règle 132 du Règlement de procédure et de preuve\), 23 janvier 2009, ICC-01/04-01/07-846.](#)
- [Décision relative à la requête du Procureur concernant trois rapports d'expertise médico-légale, 25 mars 2009, ICC-01/04-01/07-988.](#)
- [Décision relative à la demande de mesures de protection présentée par le Procureur en vertu de l'article 54-3-f du Statut et de la règle 81-4 du Règlement, 25 mars 2009, ICC-01/04-01/07-989.](#)
- [Version publique expurgée de l'Ordonnance aux fins de consultation de l'Unité d'aide aux victimes et aux témoins concernant la situation des témoins 219, 267 et 353 \(ICC-01/04-01/07-1037-Conf-Exp, 7 avril 2009\), 10 mars 2009, ICC-01/04-01/07-1037-Red.](#)

- [Ordonnance aux fins de la convocation d'une audience ex parte sur la protection des témoins à charge 267, 353 et 219, 5 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1106.](#)
- [Version confidentielle expurgée de la « Décision relative à la protection des témoins à charge 267 et 353 » du 20 mai 2009 \(ICC-01/04-01/07-1156-Conf-Exp\), 28 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1179.](#)
- [Ordonnance aux fins de la convocation d'une audience ex parte sur la protection du témoin à charge 219, 2 juin 2009, ICC-01/04-01/07-1185.](#)
- [Ordonnance aux fins de convocation d'une audience ex parte sur la protection des témoins à décharge 90, 169, 175, 178 \(alias 253\), 179, 243, 270, 271, 282, 288, 292, 337 d'une part et 23, 33, 37, 44, 47, 52, 68, 101, 113 d'autre part, 26 juin 2009, ICC-01/04-01/07-1250.](#)
- [Version publique expurgée de la « Décision relative à la requête du Procureur aux fins de mesures de protection et d'expurgation d'informations dans des éléments de preuve relevant de la règle 77 \(témoins 132, 249 et 287\) \(ICC-01/04-01/07-1194\) », 8 juillet 2009, ICC-01/04-01/07-1281.](#)
- [Décision sur la protection de 21 témoins relevant de l'article 67-2 du Statut et/ou de la règle 77 du Règlement de procédure et de preuve, 24 juillet 2009, ICC-01/04-01/07-1332.](#)
- [Décision relative à la situation du témoin 270 \(norme 42 du Règlement de la Cour\), 1^{er} septembre 2009, ICC-01/04-01/07-1448.](#)
- [Décision relative à la situation du témoin 267, 14 septembre 2009, ICC-01/04-01/07-1469.](#)
- [Ordonnance relative aux mesures de protection appliquées aux transcriptions des témoignages effectués par les témoins à charge 2,12,30 et 157 dans l'affaire Thomas Lubanga Dyilo, 7 octobre 2009, ICC-01/04-01/07-1516.](#)
- [Ordonnance relative aux mesures de protection de certains témoins cités à comparaître par le Procureur et par la Chambre \(règles 87 et 88 du Règlement de procédure et de preuve\), 9 décembre 2009, ICC-01/04-01/07-1667-Red.](#)

XV. Participation des victimes (articles 19-3, 68 de Statut de Rome, règles 85, 89, 90, 91, 92 et 93, du Règlement de procédure et de preuve et normes 86, 87 du Règlement de la Cour

- [Ordonnance enjoignant aux participants et au Greffe de déposer des documents complémentaires, 10 décembre 2008, ICC-01/04-01/07-788.](#)
- [Décision relative au traitement des demandes de participation, 26 février 2009, ICC-01/04-01//07-933.](#)
- [Décision invitant les parties à présenter leurs observations relatives aux demandes de participation \(règle 89-1 du Règlement de procédure et de preuve\), 4 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1094.](#)

- [Deuxième décision invitant les parties à présenter leurs observations relatives aux demandes de participation \(règle 89-1 du Règlement de procédure et de preuve\), 12 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1129.](#)
- [Décision autorisant la reclassification de documents de l'Auditeur général près la Haute Cour Militaire et leur communication aux représentants légaux des victimes, 13 mai 2009, ICC01/04-01/07-1130.](#)
- [Troisième décision invitant les parties à présenter leurs observations relatives aux demandes de participation \(règle 89-1 du Règlement de procédure et de preuve\), 19 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1151.](#)
- [Quatrième décision invitant les parties à présenter leurs observations relatives aux demandes de participation \(règle 89-1 du Règlement de procédure et de preuve\), 12 juin 2009, ICC-01/04-01/07-1206.](#)
- [Corrigendum de la décision invitant les parties à présenter leurs observations relatives à la demande de participation a/0114/08 \(règle 89-1 du Règlement de procédure et de preuve\), 19 juin 2009, ICC-01/04-01/07-1224-Corr.](#)
- [Ordonnance relative à l'organisation de la représentation légale commune des victimes, 22 juillet 2009, ICC-01/04-01/07-1328-tFRA.](#)
- [Dispositif de la décision relative aux 345 demandes de participation de victimes à la procédure, 31 juillet 2009, ICC-01/04-01/07-1347.](#)
- [Motifs de la décision relative aux 345 demandes de participation de victimes à la procédure, 23 septembre 2009, ICC-01/04-01/07-1491-Red.](#)
- [Décision relative à la demande introduite par Me Jean-Louis Gilissen aux fins du retrait de son mandat de représentation légale des demandeurs a/0114/08, a/0363/09 et a/0390/09, 23 octobre 2009, ICC-01/04-01/07-1554.](#)
- [Décision invitant le Procureur et la Défense à présenter leurs observations sur certaines demandes de participation de victimes \(règle 89-1 du Règlement de procédure et de preuve\), 28 octobre 2009, ICC-01/04-01/07-1567.](#)
- [Corrigendum de la "Décision relative à la divulgation de l'identité des victimes aux parties" \(ICC-01/04-01/07-1607\), 12 novembre 2009, ICC-01/04-01/07-1607-Corr.](#)
- [Deuxième décision relative à la divulgation de l'identité des victimes aux parties, 18 novembre 2009, ICC-01/04-01/07-1650.](#)

XVI. Exception d'irrecevabilité de l'affaire (article 19 du Statut de Rome)

- [Décision sur la requête de la Défense de Germain Katanga aux fins de déposer une réplique \(norme 24 du Règlement de la Cour\), 27 mars 2009, ICC-01/04-01/07-1004.](#)
- [Ordonnance aux fins de la convocation d'une audience \(règle 58-2 du Règlement de procédure et de preuve\), 7 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1112.](#)

- [Décision autorisant la reclassification de documents de l'Auditeur général près la Haute Cour Militaire et leur communication aux représentants légaux des victimes, 13 mai 2009, ICC01/04-01/07-1130.](#)
- [Ordonnance aux fins de report de l'audience relative à l'exception d'irrecevabilité \(règle 58-2 du Règlement de procédure et de preuve\), 15 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1140.](#)
- [Ordonnance aux fins de la convocation d'une audience \(règle 58-2 du Règlement de procédure et de preuve\), 22 mai 2009, ICC-01/04-01/07-1163.](#)
- [Ordonnance aux fins de convocation d'une audience \(règle 144 du Règlement de procédure et de preuve\), 4 juin 2009, ICC-01/04-01/07-1190.](#)
- [Décision orale relative à l'exception d'irrecevabilité de l'affaire \(article 19 du Statut\), 12 juin 2009, ICC-01/04-01/07-T-67-FRA.](#)
- [Motifs de la décision orale relative à l'exception d'irrecevabilité de l'affaire \(article 19 du Statut\), 16 juin 2009, ICC-01/04-01/07-1213.](#)
- [Arrêt relatif à l'appel interjeté par Germain Katanga contre la décision rendue oralement par la Chambre de première instance II le 12 juin 2009 concernant la recevabilité de l'affaire, 25 Septembre 2009, ICC-01/04-01/07-1497-tFRA.](#)

PENDANT LE PROCÈS

I. Conférence de mise en état (règle 132 du Règlement de procédure et de preuve

- [Ordonnance de convocation d'une conférence de mise en état \(Règle 132 du Règlement de procédure et de preuve\), 2 juillet 2010, ICC-01/04-01/07-2236.](#)
- [Décision orale rectifiant l'ordonnance de convocation d'une conférence de mise en état du 2 juillet 2010 \(ICC-01/04-01/07-2236\), 5 juillet 2010, ICC-01/04-01/07-T-164-Red-FRA.](#)
- [Conférence de mise en état, 9 juillet 2010, ICC-01/04-01/07-T-168-FRA.](#)

II. Détention des accusés (articles 58, 60, 61-11 du Statut de Rome et Règle 118 du Règlement de procédure et de preuve) et Conditions de Détention

- [Décision relative à la requête de la Défense aux fins d'autorisation d'interjeter appel de la « Décision relative à la requête de la Défense de Germain Katanga en illégalité de la détention et en de la procédure » rendue par la Chambre de première instance, 11 février 2010, ICC-01/04-01/07-1859-tFRA.](#)
- [Arrêt relatif à l'appel interjeté par Germain Katanga contre la décision rendue le 20 novembre 2009 par la Chambre de première instance II](#)

[intitulée « Décision relative à la requête de la Défense de Germain Katanga en illégalité de la détention et en suspension de la procédure », 12 juillet 2010, ICC-01/04-01/07-2259-tFRA.](#)

- [Ordonnance relative aux conditions de détention des témoins détenus, 15 juillet 2011, ICC-01/04-01/07-3078.](#)

III. Témoignage des accusés (articles 64, 67 et 93-2 du Statut de Rome, règle 74 et 191 du Règlement de procédure et de preuve)

- [Decision on the request of the Defence for Mathieu Ngudjolo to obtain assurances with respect to self-incrimination for the accused, 13 September 2011, ICC-01/04-01/07-3153.](#)
- [Décision relative à la « Requête urgente de l'Accusation aux fins de prohibition des contacts entre les accusés Mathieu Ngudjolo et Germain Katanga et avec leur équipe de Défense pendant la durée de leur témoignage sous serment », 23 septembre 2011, ICC-01/04-01/07-3171.](#)
- [Décision relative à la requête de la Défense de Mathieu Ngudjolo Chui concernant la révision complète des transcriptions de la déposition de ce dernier, 13 décembre 2011, ICC-01/04-01/07-3216.](#)

IV. Détermination et modification des délais (règle 101 du Règlement de procédure et de preuve, normes 34, 35 du Règlement de la Cour)

- [Décision relative aux requêtes ICC-01/04-01/07-1386 et ICC-01/04-01/07-1407 présentées par l'Accusation en vertu de la norme 35 du Règlement de la Cour, 23 octobre 2009, ICC-01/04-01/07-1552-tFRA.](#)
- [Decision on the redactions contained in the statement of P-317, 16 December 2009, ICC-01/04-01/07-1721.](#)
- [Decision on the communication of P-316's statement, 17 December 2009, ICC--01/04-01/07-1728-Red.](#)
- [Décisions relatives aux requêtes ICC-01/04-01/07-1726-Conf-Exp et ICC-01/04-01/07-1738-Conf-Exp présentées par l'Accusation en vertu de la norme 35 du Règlement de la Cour, 15 février 2009, ICC-01/04-01/07-1869-tFRA.](#)
- [Décision sur l'autorisation du Procureur de divulguer les transcripts d'un entretien avec le témoin 0157, 22 février 2010, ICC-01/04-01/07-T-105-Red-FRA.](#)
- [Decision on the Defence Request to Vary Time Limit for Disclosure of 132 items of documentary evidence, 5 July 2011, ICC-01/04-01/07-3059.](#)
- [Decision on Defence request to vary time limit for addition to Defence Evidence List, 12 August 2011, ICC-01/04-01/07-3102.](#)
- [Décision orale sur les requêtes de la Défense de Germain Katanga demandant l'autorisation d'ajouter des pièces à la liste de document qu'elle entend utiliser la lors de la présentation de ses moyens – Norme](#)

[35\(2\) du Règlement de procédure et de preuve, 27 septembre 2011, ICC-01/04-01/07-T-314-FRA.](#)

- [Décision relative à la requête aux fins de prorogation du délai de dépôt des conclusions finales du représentant légal commun du groupe principal de victimes, 5 mars 2012, ICC-01/04-01/07-3256.](#)
- [Décision relative à la requête du Procureur aux fins de prorogation du délai de dépôt des observations sur la requalification juridique sur le fondement de l'article 25-3-d du Statut, 11 janvier 2013, ICC-01/04-01/07-3340.](#)
- [Décision relative aux délais de dépôt des observations sollicitées dans la Décision relative à la mise en œuvre de la norme 55, 17 janvier 2013, ICC-01/04-01/07-3345.](#)
- [Ordonnance autorisant une prorogation de délai, 12 juillet 2013, ICC-01/04-01/07-3392.](#)

V. Autorisation de déposer une réplique à une réponse (norme 24 du Règlement de la Cour)

- [Décision orale sur la demande d'autorisation d'une réplique par l'équipe de défense de Mathieu Ngudjolo aux observations du Procureur concernant la désignation d'experts appelés à assister à la suite du contre-interrogatoire, 7 juin 2010, ICC-01/04-01/07-T-150-Red-FRA.](#)
- [Decision on Defence Request for Leave to Submit a Reply, 22 March 2011, ICC-01/04-01/07-2792.](#)
- [Décision orale sur la demande conjointe des représentant légaux des victimes d'autorisation de répliquer à la réponse de l'équipe de Germain Katanga au sujet de transmission aux représentant légaux des documents transmis entre les parties sous couvert de la règle 77, 21 avril 2011, ICC-01/04-01/07-T-252 -FRA.](#)
- [Decision granting leave to reply, 6 June 2013, ICC-01/04-01/07-3382.](#)

VI. Communication par l'Accusation d'éléments de preuve qu'elle entendait utiliser au procès et expurgation de documents (articles 64-3-c, 64-6-c, and 68-5 du Statut de Rome et règles 77, 81, 82, 84 du Règlement de procédure et de preuve)

- [Décision sur l'appel de la Défense de Germain Katanga contre la « décision relative à la levée, au maintien et au prononcé de mesures d'expurgations » datée du 22 octobre 2009 \(ICC-01/04-01/07-1551-Conf-Exp\), 16 décembre 2009, ICC-01/04-01/07-1725.](#)
- [Decision on the communication of P-316's statement, 17 December 2009, ICC--01/04-01/07-1728-Red.](#)
- [Decision on Prosecution requests ICC-01/04-01/07-1726-Conf-Exp and ICC-01/04-01/07-1738-Conf-Exp made pursuant to regulation 35 of the Regulations, 15 février 2010, ICC-01/04-01/07-1869-tFRA.](#)

- [Décision orale sur la communication à la Défense d'une version expurgée de notes prises par un enquêteur du Procureur au cours d'un entretien avec un témoin potentiel, 15 février 2010, ICC-01/04-01/07-T-102-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur l'autorisation du Procureur de divulguer les transcriptions d'un entretien avec le témoin 0157, 22 février 2010, ICC-01/04-01/07-T-105-Red-FRA.](#)
- [Decision on the protection of the neutral and impartial status of information providers, 5 mai 2010, ICC-01/04-01/07-2055-Red.](#)
- [Décision sur la levée de l'expurgation du nom de la mère du témoin 249, 14 mai 2010, ICC-01/04-01/07-T-141-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur la levée de l'expurgation du nom de la mère du témoin 249, 14 mai 2010, ICC-01/04-01/07-T-141-Red-FRA.](#)
- [Décision orale relative à la communication d'une photographie et de la carte d'identité avec photo du témoin 159 par le Procureur à l'équipe de Défense de Mathieu Ngudjolo, 7 juin 2010, ICC-01/04-01/07-T-150-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur la communication des transcriptions non expurgées des audiences relatives à quatre témoins ayant comparu dans l'affaire Lubanga, 21 juin 2010, ICC-01/04-01/07-T-158-Red-FRA.](#)
- [Décision sur la Requête de la Défense de Germain Katanga tendant à obtenir la communication de l'enregistrement d'un entretien avec le témoin P-219, 30 août 2010, ICC-01/04-01/07-2309-Red.](#)
- [Décision sur l'admissibilité de 17 extraits vidéos par le témoin 30, 24 août 2010, ICC-01-04-01/07-T-176-Red-FRA.](#)
- [Décision sur l'admission à titre d'élément de preuve les transcriptions de vidéo préparées par le Procureur et présentées par le témoin P30, 24 août 2010, ICC-01/04-01/07-T-176-Red-FRA.](#)
- [Decision on the Prosecution Motion for leave to disclose and add the investigator's report concerning Witness P-268 to the List of Incriminating Evidence, 27 September 2010, ICC-01/04-01/07-2325-Red.](#)
- [Décision sur la demande du Procureur et de la Défense tendant à l'expurgation d'une portion de l'enregistrement d'un entretien avec le témoin P-219 à destination de Mathieu Ngudjolo Chui, 30 août 2010, ICC-01/04-01/07-2345.](#)
- [Decision on the "Prosecution's Application Concerning Disclosure by the Defence Pursuant to Rules 78 and 79\(4\)", 14 September 2010, ICC-01/04-01/0-2388.](#)
- [Décision relative à la Requête du Bureau du Procureur aux fins de communication d'un élément de preuve relatif au témoin 219, 19 octobre 2010, ICC-01/04-01/07-2400.](#)

- [Décision sur la communication des transcriptions des dépositions des témoins 582 et 582 dans l'affaire Lubanga et mesures de protection applicables, 29 novembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-224-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur la requête relative à la portée des obligations de divulgation du Procureur en ce qui concerne les témoins de la Défense et ordonnance de reclassification, 8 décembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-230-FRA.](#)
- [Décision sur la requête aux fins de divulgation des documents DRC-OTP-0021-0034 et DRC-OTP-0159-0408 ainsi que de leur source, 10 janvier 2011, ICC-01/04-01/07-1948-Red.](#)

VII. Communication de pièces obtenues par l'Accusation dans le cadre d'accords visés à l'article 54-3-e (articles 54(3)(e)), 64 (3)(c), 64(6)(c) et 67 du Statut de Rome, règle 82 du Règlement de procédure et preuve)

- [Decision on protective measures for the exhibits associated with the testimony of P-2, P-30 and P-157, 24 December 2009, ICC-01/04-01/07-1741.](#)
- [Décision orale sur l'authenticité du document DRC-OTP-00029-0092 et préjudice éventuel pour la Défense dans la manière d'introduire le document au procès, 4 février 2010, ICC-01/04-01/07-T-96-Red-FRA.](#)
- [Décision sur la requête aux fins de communication du document DRC-OTP-0020-0003, 10 janvier 2011, ICC-01/04-01/07-2052-Red.](#)
- [Décision sur la requête aux fins de divulgation du document DRC-OTP-0085-0003, 10 janvier 2011, ICC-01/04-01/07-2053-Red.](#)
- [Oral decision concerning the communication of disclosed documents according to Art. 54\(1\)\(e\) \(conditions requested by the UN\), 15 October 2010, ICC-01/04-01/07-T-204-Red-ENG.](#)

VIII. Communication par l'Accusation des pièces susceptibles d'être à décharge (article 64(3)(c) et 67(2) du Statut de Rome, règle 83 du Règlement de procédure et de preuve)

- [Décision sur la requête aux fins de divulgation du document DRC-OTP-0085-0003, 10 janvier 2011, ICC-01/04-01/07-2053-Red.](#)

IX. Communication des pièces par la Défense (article 68 du Statut de Rome, règles 78, 79 et 81 du règlement de procédure et de preuve)

- [Décision orale sur la requête du Procureur relative à l'exécution par les Défenses de la décision no 2388 sur la mise en œuvre des règles 78 et 79\(4\), 10 mars 2011, ICC-01/04-01/07-T-237-FRA ET WT.](#)
- [Decision on the Defence Request to Redact the Identity of the Source of Three Items of Documentary Evidence, 4 July 2011, ICC-01/04-01/07-3057.](#)
- [Decision on the Defence Request to Redact the Identity of the Source of DRC-D03-0001-0707, 22 August 2011, ICC-01/04-01/07-3122.](#)

X. **Admission de documents versés directement par les parties (articles 64 et 69 du Statut de Rome, règles 63, 64 et 68 du Règlement de procédure et de preuve)**

- [Décision relative aux requêtes du Procureur aux fins d'amission de pièces qu'il entend verser directement aux débats, 17 décembre 2010, ICC-01/04-01/07-2635-Red-tFRA.](#)
- [Decision on the Bar Table Motion of the Defence of Germain Katan, 21 Octobre 2011, ICC-01/04-01/07-3184.](#)

XI. **Admission d'éléments de preuves produit par l'Accusation (à l'exclusion des sujets liés au témoignage) (articles 64-9-a, 67-1-b et 69 du Statut de Rome, règles 63-2, 63-3 et 64, 69 du Règlement de procédure et de preuve.**

- [Décision orale sur l'authenticité du document DRC-OTP-00029-0092 et préjudice éventuel pour la Défense dans la manière d'introduire le document au procès, 4 février 2010, ICC-01/04-01/07-T-96-Red-FRA.](#)
- [Décision sur la qualification juridique de la déclaration du père du témoin 0159, 29 mars 2010, ICC-01/04-01/07-T-125-Red-FRA.](#)
- [Decision on the Prosecution Motion for leave to disclose and add the investigator's report concerning Witness P-268 to the List of Incriminating Evidence, 27 September 2010, ICC-01/04-01/07-2325-Red.](#)
- [Décision sur l'admissibilité de cinq extraits vidéos, 7 septembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-184-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur l'admissibilité d'un extrait vidéo, 14 septembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-187-Red-ENG.](#)
- [Décision orale sur l'admission en preuve d'un document présenté par l'Accusation, 29 septembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-195-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur l'admissibilité d'un document, 29 septembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-195-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur l'admissibilité de trois photographies, 30 septembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-196-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur l'admissibilité en preuve d'une correspondance par l'intermédiaire du témoin P219, 19 octobre 2010, ICC-01/04-01/07-T-206-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur l'admissibilité en preuve des trois rapports des Nations Unies, 7 décembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-229-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur les accords en matière de preuve en application de la règle 69 du Règlement de procédure et de preuve, 5 avril 2011, ICC-01/04-01/07-T-243-Red-FRA.](#)
- [Décision relative à trois requêtes tendant à la production d'éléments de preuve supplémentaires et à un accord en matière de preuve, 4 janvier 2012, ICC-01/04-01/07-3217-Red.](#)

XII. Admission d'éléments de preuve produits par la Défense (à l'exclusion des sujets liés au témoignage) (articles 64-9-a, 67-1-b et 69 du Statut de Rome et règles 63-2), 63-3 et 64 du Règlement de procédure et de preuve.

- [Décision sur l'admission de la carte d'identité scolaire de la sœur du témoin 279, 7 juin 2010, ICC-01/04-01/07-T-150-Red-FRA.](#)
- [Décision sur l'admission d'une photocopie d'une carte d'électeur , 8 juin 2010, ICC-01/04-01/07-T-151-Red-FRA.](#)
- [Décision concernant l'objection du Procureur à la présentation de la photo d'un tableau par l'équipe de la Défense de Mathieu Ngudjolo, 11 juin 2010, ICC-01/04-01/07-T-154-Red-FRA.](#)
- [Décision sur l'admission en preuve après la déposition du témoin \(sur le versement au dossier de la carte électorale de la petite sœur du témoin 279, plus présent à la Cour\), 14 juillet 2010, ICC-01/04-01/07-T-172-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur les accords en matière de preuve en application de la règle 69 du Règlement de procédure et de preuve, 5 avril 2011, ICC-01/04-01/07-T-243-Red-FRA.](#)
- [Decision on the Defence Request to Vary Time Limit for Disclosure of 132 items of documentary evidence, 5 July 2011, ICC-01/04-01/07-3059.](#)
- [Ordonnance aux fins d'obtenir confirmation de l'exécution pleine et entière de la décision ICC-01/04-01/07-3033, 10 août 2011, ICC-01/04-01/07-3097-tFRA.](#)
- [Decision on Defence request to vary time limit for addition to Defence Evidence List, 12 August 2011, ICC-01/04-01/07-3102.](#)
- [Décision orale sur les requêtes de la Défense de Germain Katanga demandant l'autorisation d'ajouter des pièces à la liste de document qu'elle entend utiliser la lors de la présentation de ses moyens – Norme 35\(2\) du Règlement de procédure et de preuve, 27 septembre 2011, ICC-01/04-01/07-T-314-FRA.](#)
- [Version publique expurgée de « Décision relative à trois requêtes tendant à la production d'éléments de preuve supplémentaires et à un accord en matière de preuve » \(ICC-01/04-01/07-3217-Conf\), 4 janvier 2012, ICC-01/04-01/07-3217-Red.](#)
- [Décision relative à la requête de la Défense de Germain Katanga tendant à l'admission d'extraits du jugement prononcé dans l'affaire Lubanga, 26 avril 2012, ICC-01/04-01/07-3279.](#)

XIII. Admission d'éléments de preuve produits par les représentants légaux des victimes (articles 64-9-a, 68-3 et 69 du Statut de Rome et règles 63-2, 63-3, 64, 91-2, 91-3-a et 91-3-b du Règlement de procédure et de preuve

- [Décision aux fins d'autorisation de comparution des victimes a/0381/09, a/0018/09,a/0191/08 et pan/0363/09 agissant au nom de a/0363/09, 9 novembre 2009, ICC-01/04-01/07-2517.](#)
- [Décision orale relative à la procédure de l'interrogation des témoins par les représentants légaux, 21 février 2011, ICC-01/04-01/07-T-213-Red2-FRA.](#)
- [Version publique expurgée de « Décision relative à trois requêtes tendant à la production d'éléments de preuve supplémentaires et à un accord en matière de preuve », 4 janvier 2012, ICC-01/04-01/07-3217-Red.](#)

XIV. Questions relatives aux témoins de l'Accusation (à l'exclusion du sujet de témoignage préalablement enregistré) (articles 64-9-a, 67-1-b et 69 du Statut de Rome, règles 63-2, 63-3, 64, 87 et 88 du Règlement de procédure et de preuve)

- [Decision on the Prosecution's request for authorisation to add the signed record of questioning by P-219 to the Prosecution List of Incriminating Evidence, 19 January 2009, ICC-01/04-01/07-1772.](#)
- [Décision prononçant des mesures de protection au profit du témoin 323 lors de sa déposition à l'audience, 27 janvier 2010, ICC-01/04-01/07-1795-Red.](#)
- [Décision orale relative à la requête du Procureur aux fins de déclarer le témoin 250 hostile, 8 février 210, ICC-01/04-01/07-T-97-Red-FRA.](#)
- [Deuxième décision relative à la requête du Procureur aux fins de faire déclarer le témoin 250 hostile, 9 février 2009, ICC-01/04-01/07-T-98-Red-FRA.](#)
- [Décision orale relative à l'utilisation de documents aux fins du contre-interrogatoire \(Règle 140\), 12 février 2010, ICC-01/04-01/07-T-101-Red-FRA.](#)
- [Décision relative à la déposition orale du témoin 161 quant aux éléments nouveaux donnés pendant la déposition, 4 mars 2010, ICC-01/04-01/07-T-112-Red-FRA.](#)
- [Decision on the "Prosecution's Application for Leave to Appeal Oral Rulings on Clarifying Inconsistencies in Prior Statements and Partial Hostility", 11 March 2010, ICC-01/04-01/07-1985.](#)
- [Décision sur les mesures pouvant être prises pour éviter que les témoins présents à La Haye communiquent entre eux, 23 mars 2010, ICC-01/04-01/07-T-121-Red-FRA.](#)
- [Decision on the "Defence Application for Leave to Appeal the Decision on the Prosecution request for the addition of witness P-219 to the Prosecution List of Incriminating Witnesses and the disclosure of related incriminating material to the Defence", 20 April 2010, ICC-01/04-01/07-2035.](#)

- [Décision orale sur la demande de la Défense visant à être autorisée à échanger avec l'équipe de défense de Thomas Lubanga au sujet des témoins communs aux deux affaires, 10 mai 2010, ICC-01/04-01/07-T-138-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur les méthodes d'identification des accusés par un témoin, 26 mai 2010, ICC-01/04-01/07-T-147-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur la demande du procureur de projection d'une vidéo aux fins d'identifier les accusés par le témoin, 27 mai 2010, ICC-01/04-01/07-T-148-Red-FRA.](#)
- [Décision sur la requête de la Défense de procéder à un contre-interrogatoire du témoin 418, 23 juin 2010, ICC-01/04-01/07-T-160-Red-FRA.](#)
- [Décision relative à l'admissibilité de certains éléments de preuve dans le cadre de la déposition du témoin 267, 5 juillet 2010, ICC-01/04-01/07-T-164-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur l'admissibilité d'un extrait vidéo, 15 septembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-188-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur la requête de la Défense aux fins de solliciter le déclenchement de poursuites judiciaires à l'encontre du témoin 279, 22 septembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-190-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur requête du Procureur aux fins de prendre déclaration additionnelle du témoin P28, 11 octobre 2010, ICC-01/04-01/07-T-200-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur requête du Procureur aux fins de prendre déclaration additionnelle de P28, 11 octobre 2010, ICC-01/04-01/07-T-200-Red-FRA.](#)
- [Oral decision on use of the transcript of a telephone conversation between the witness P219 and Germain Katanga during the cross-examination, 15 October 2010, ICC-01/04-01/07-T-204-Red-ENG.](#)
- [Décision relative à la Requête du Bureau du Procureur aux fins de communication d'un élément de preuve relatif au témoin 219, 19 octobre 2010, ICC-01/04-01/07-2400.](#)
- [Décision orale relative à l'objection du Procureur sur l'admission en preuve de la conversation téléphonique entre témoin P219 et Germain Katanga, 22 octobre 2010, ICC-01/04-01/07-T-209-Red-FRA.](#)
- [Décision orale concernant la préparation du contre-interrogatoire du P0028 par la défense, 1^{er} novembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-210-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur la requête de Germain Katanga aux fins de questionner P323 sur son identité lors de la vidéo conférence, 1^{er} Novembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-210-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur l'admissibilité de la photographie récente de P268, 2 November 2010, ICC-01/04-01/07-T-211-Red-FRA.](#)

- [Décision relative à la possibilité pour le Procureur de présenter des éléments de preuve en réplique, 24 novembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-222-Red-FRA.](#)
- [Décision sur la requête de la défense de Mathieu Ngudjolo aux fins de communication des documents relatifs à la mission de P317 à Bogoro, 6 décembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-228-FRA.](#)
- [Décision orale relative à la procédure de l'interrogation des témoins par les représentants légaux, 21 février 2011, ICC-01/04-01/07-T-231-Red2-FRA.](#)
- [Decision on the Prosecution's renunciation of the testimony of witness P-159, 24 February 2011, ICC-01/04-01/07-2731.](#)
- [Order to the Prosecutor regarding the alleged false testimony of witness P-159, 13 January 2012, ICC-01/04-01/07-3223.](#)

XV. Questions relatives aux témoins de la défense (à l'exclusion du sujet du témoignage préalablement enregistré) (Articles 64-6-f, 64-9-a, 67-1-b, 69 et 94-1-1 du Statut de Rome, normes 43 du Règlement de la Cour.

- [Décision sur la requête de la Défense de Germain Katanga aux fins d'être autorisée à rencontrer des témoins à La Haye \(article 64-6-f du Statut\), 4 mars 2011, ICC-01/04-01/07-2755.](#)
- [Ordonnance déterminant les modalités et l'ordre d'audition des témoins présentés par les équipes de la Défense \(normes 43 et 54 du Règlement de la Cour\), 15 mars 2011, ICC-01/04-01/07-2775.](#)
- [Décision orale sur "Defence Request for Defence witnesses to visit Germain Katanga in prison after completion of their testimony", 9 mars 2011, ICC-01/04-01/07-T-236-FRA.](#)
- [Décision orale en réponse d'une demande de clarification de la défense de Germain Katanga sur "Ordonnance déterminant les modalités et l'ordre d'audition des témoins présentés par les équipes de le Défense" du 15 mars 2011, 23 mars 2011, ICC-01/04-01/07-T-238-FRA.](#)
- [Décision orale relative à l'ordre définitivement arrêté pour la présentation des témoins de la Défense \(Normes 43 et 54 du Règlement de la Cour\), 23 mars 2011, ICC-01/04-01/07-T-238-FRA.](#)
- [Décision orale en réponse aux Requêtes urgentes n° 2805 de la Défense de Germain Katanga en date du 25 mars 2011 et n° 2807 de la Défense de Mathieu Ngudjolo en date du 28 mars 2001 en vue d'obtenir l'autorisation, pour les témoins D-02 P 236, 228 et 350, de rencontrer Germain Katanga et, pour le témoin D-03 P 0011, de rencontrer Mathieu Ngudjolo, 30 mars 2011, ICC-01/04-01/07-T-242-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur la requête no2811-Conf de la Défense de Germain Katanga en date du 1er avril 2011 tendant à l'avancement de la déposition du témoin DRC-D02-P-0176, 8 avril 2011, ICC-01/04-01/07-T-245-Red-FRA.](#)

- [Décision orale sur la requête urgente de la Défense de Mathieu Ngudjolo aux fins d'autorisation de transmettre à un expert tous les rapports du Docteur Baccard relatifs à trois témoins du Procureur, 18 avril 2011, ICC-01/04-01/07-T-249-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur la rencontre de l'équipe de défense de Germain Katanga avec le témoin D-02-P-350 déjà avant sa déposition à la lumière d'un élément nouveau, 20 avril 2011, ICC-01/014-01/07-T-251-FRA.](#)
- [Ordre de fournir des assurances supplémentaires concernant la sécurité de DRC-D02-P-0236, DRC-D02-P-0228 et DRC-D02-P-0350, 24 mai 2011, ICC-01/04-01/07-2952-tFRA.](#)
- [Décision sur la requête, de l'équipe de défense de Germain Katanga, tendant au report de la comparution d'un témoin, 31 mai 2011, ICC-01/04-01/07-T-272-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur la requête de la Défense de Mathieu Ngudjolo en adjonction d'un second expert pour la réalisation d'une contre-expertise, 27 juin 2010, ICC-01/04-01/07-T-282-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur la requête de l'équipe de défense de Mathieu Ngudjolo de rencontrer un témoin de la défense après sa déposition, 15 août 2011, ICC-01/04-01/07-T-291-Red-FRA.](#)
- [Décision sur la procédure de contre-interrogatoire d'un témoin incriminant un co-accusé, 7 septembre 2011, ICC-1/04-01/07-T-305-Red-FRA.](#)

XVI. Témoignage préalablement enregistré (articles 64 et 69 du Statut de Rome, règle 68 du Règlement de procédure et de preuve)

- [Décision sur l'admission de la déclaration écrite du témoin P-373 et de ses annexes comme élément de preuve, en place et lieu de son interrogatoire principal, 26 mars 2010, ICC-01/04-01/07-T-124-Red-FRA.](#)
- [Décision relative à la demande d'admission du témoignage préalablement enregistré de P-30 et des extraits vidéo y afférents, 15 juillet 2010, ICC-01/04-01/07-2233-Corr-tFRA.](#)
- [Corrigendum to the Decision on the Prosecution Motion for admission of prior recorded testimony of Witness P-02 and accompanying video excerpts, 27 August 2010, ICC-01/04-01/07-2289-Corr-Red.](#)
- [Decision on Prosecutor's request to allow the introduction into evidence of the prior recorded testimony of P-166 and P-219, 3 septembre 2010, ICC-01/04-01/07-2362-tFRA.](#)
- [Decision on Defence Request to Admit into Evidence Entirety of Document DRC-OTP-1017-0572, 25 May 2011, ICC-01/04-01/07-2954.](#)
- [Décision orale relative à l'introduction d'une partie d'un témoignage préalablement enregistré, 14 juin 2011, ICC-01/04-01/07-T-281-Red-FRA.](#)

- [Decision on the Request of Defence for Mathieu Ngudjolo to admit into evidence extracts from the statement DRC-D02-0001-0750 of Witness DRC-D02-P-0148, 30 juin 2011, ICC-01/04-01/07-3046.](#)

XVII. Participation des victimes et questions liées à leur représentation légale (articles 19-3 et 68 de Statut de Rome, règles 80, 89, 90, 91, 92 et 93 du Règlement de procédure et de preuve et normes 86 et 87 du Règlement de la Cour)

- [Dispositif de la deuxième décision relative aux demandes de participation de victimes à la procédure, 23 novembre 2009, ICC-01/04-01/07-1669.](#)
- [Motifs de la deuxième décision relative aux demandes de participation de victimes à la procédure, 22 décembre 2009, ICC-01/04-01/07-1737.](#)
- [Décision invitant le Procureur et la Défense à présenter leurs observations sur certaines demandes de participation de victimes \(règle 89-1 du Règlement de procédure et de preuve\), 16 février 2010, ICC-01/04-01/07-1876.](#)
- [Décision relative aux modalités de participation des victimes au stade des débats sur le fond, 22 janvier 2009, ICC-01/04-01/07-1788.](#)
- [Décision orale sur la demande d'autorisation de réplique \(soumise par la Défense de Germain Katanga sans autorisation au préalable\), 18 février 2010, ICC-011/04-01/07-T-104-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur la 4^{ème} soumission relative à la divulgation de l'identité des victimes, 18 février 2010, ICC-01/04-01/07-T-104-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur demande du représentant légal des témoins d'autorisation à rencontrer le témoin victime 0161, 23 février 2010, ICC-01/04-01/07-T-106-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur demande d'accès aux éléments de preuve par les représentants légaux des victimes, 7 novembre 2009, ICC-01/04-01/07-T-86-Red-FRA.](#)
- [Motifs de la troisième décision relative à 8 demandes de participation de victimes à la procédure, 16 mars 2010, ICC-01/004-01/07-1967.](#)
- [Decision on the "Defence Application for Leave to Appeal the Trial Chamber's *Décision relative aux modalités de participation des victimes au stade des débats sur le fond*", 19 April 2010, ICC-01/04-01/07-2032.](#)
- [Décision orale relative à la procédure de contact des victimes par les parties et les obligations envers le représentant légal, 10 mai 2010, ICC-01/04-01/07-T-138-Red-FRA.](#)
- [Order on the Filing of Responses to Victims' Joint Application for Participation in the Appeal of Germain Katanga Against the "Decision on the Modalities of Victim Participation at Trial", 19 May 2010, ICC-01/04-01/07-2112.](#)

- [Décision relative à la participation des victimes à l'appel interjeté par Germain Katanga contre la Décision relative aux modalités de participation des victimes au stade des débats sur le fond, 24 mai 2010, ICC-01/04-01/07-2124-tFRA.](#)
- [Arrêt relatif à l'appel interjeté par Germain Katanga contre la Décision relative aux modalités de participation des victimes au stade des débats sur le fond, rendue le 22 janvier 2010 par la Chambre de première instance II, 16 juillet 2010, ICC-01/04-01/07-2288-tFRA.](#)
- [Décision invitant le Procureur et la Défense à présenter leurs observations sur une demande de participation de victime \(règle 89-1 du Règlement de procédure et de preuve\), 26 mai 2010, ICC-01/04-01/07-2134.](#)
- [Décision invitant le Procureur et la Défense à présenter leurs observations sur une demande de participation de victime \(règle 89-1 du Règlement de procédure et de preuve\), 6 septembre 2010, ICC-01/04-01/07-2367.](#)
- [Décision orale sur les demandes de participation et de réparation présentées par le témoin P-132 et son époux, 13 septembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-186-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur requête du représentant légal commun des victimes du groupe principal aux fins de déposer une réplique aux observations des Défenses relatives à la comparution de quatre victimes, 28 septembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-194-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur des questions concernant l'authenticité de certaines victimes et ordonnance de reclassification, 6 octobre 2010, ICC-01/04-01/07-T-197-Red-FRA.](#)
- [Quatrième décision relative à 2 demandes de participation de victimes à la procédure, 8 novembre 2010, ICC-01/04-01/07-2516.](#)
- [Décision relative aux modalités de contact entre des victimes représentées et les parties, 23 novembre 2010, ICC-01/04-01/07-2571.](#)
- [Décision orale sur la requête de Me Luvengika aux fins d'obtention d'une déclaration d'une victime participante recueillie par la Défense de Germain Katanga, 24 novembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-222-Red-FRA.](#)
- [Réponse aux observations déposées par Germain Katanga concernant les allégations de P233 \(fausses victimes\), 7 décembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-229-Red-FRA.](#)
- [Décision invitant le Procureur et la Défense à présenter leurs observations sur deux demandes de participation de victime \(règle 89-1 du Règlement de procédure et de preuve\), 10 janvier 2011, ICC-01/04-01/07-2642.](#)
- [Cinquième décision relative à 2 demandes de participation de victimes à la procédure, 9 février 2011, ICC-01/04-01/07-2693.](#)

- [Décision orale sur la requête de l'équipe de défense de Mathieu Ngudjolo aux fins de lever l'expurgation du nom du père de V-19-P-0002, 23 février 2011, ICC-01/04-01/07-T-233-Red-FRA.](#)
- [Décision sur la demande du représentant légal du groupe des enfants soldats tendant à avoir accès à un certain nombre de documents confidentiels ex parte, 23 mars 2011, ICC-01/04-01/07-T-238-FRA.](#)
- [Décision relative à la divulgation de l'identité de victimes aux parties et invitant le Procureur et la Défense à présenter leurs observations sur les informations supplémentaires concernant certaines victimes décédées, 11 avril 2011, ICC-01/04-01/07-2827.](#)
- [Décision orale sur la demande conjointe des représentants légaux des victimes visant à la communication d'un rapport relatif à un témoin de la défense et visant à ce que la Chambre précise les modalités de communication aux représentants légaux des documents transmis entre les parties sous couvert de la règle 77 du Règlement de procédure et de preuve, 21 avril 2011, ICC-01/04-01/07-T-252-FRA.](#)
- [Décision orale sur la requête du représentant légal tendant à la levée d'expurgations du Rapport de l'Unité de protection des victimes et de témoin sur la situation sécuritaire du témoin D02-176, 6 mai 2011, ICC-01/04-01/07-T-255-Red-FRA.](#)
- [Décision relative aux demandes de reprise d'instance formées par les proches des victimes décédées a/0025/08, a/0051/08, a/0197/08 et a/0311/09, 14 juin 2011, ICC-01/04-01/07-3018.](#)
- [Décision relative au maintien du statut de victime participant à la procédure des victimes a/0381/09 et a/0363/09 et à la demande de Me Nsita Luvengika en vue d'être autorisé à mettre fin à son mandat de Représentant légal desdites victimes, 7 juillet 2011, ICC-01/04-01/07-3064.](#)
- [Décision relative aux demandes de reprise d'instance formées par les proches des victimes décédées a/0025/08 et a/0311/09, 24 octobre 2011, ICC-01/04-01/07-3185-Corr.](#)
- [Décision relative à la situation sécuritaire d'une victime et une prétendue violation d'une ordonnance relative à la protection de victimes et témoin par l'équipe de défense de Mathieu Ngudjolo, 11 novembre 2011, ICC-01/04-01/07-T-333-Red2-FRA.](#)
- [Decision on the Urgent Requests by the Legal Representative of Victims for Review of Registrar's Decision of 3 April 2012 regarding Legal Aid, 23 April 2012, ICC-01/04-01/07-3277.](#)
- [Décision relative à la demande de reprise d'instance formée par un proche de la victime décédée a/0253/09, 10 juin 2013, ICC-01/04-01/07-3383.](#)

XVIII. Requêtes sur la coopération de la République démocratique du Congo relative aux témoins détenus de la défense et question liées à leur

témoignage (articles 57-3-b, 61-11, 64-6-b, 72, 86, 87, 93, 96 et 97 du Statut de Rome, règles 74, 116, 176, 191 et 192 du Règlement de procédure et de preuve)

- [Décision relative à la seconde requête de la Défense de Germain Katanga visant à obtenir la coopération de la République démocratique du Congo, 6 décembre 2010, ICC-01/04-01/07-2619-Red.](#)
- [Version confidentielle expurgée de "Décision relative à la requête de la Défense de Germain Katanga visant à obtenir la coopération de la République démocratique du Congo en vue de la comparution de témoins détenus", 3 mai 2011, ICC-01/04-01/07-2640-Red3.](#)
- [Version confidentielle expurgée de la «Décision relative à la requête de la Défense de Germain Katanga tendant à l'amendement de la décision sur sa requête visant à obtenir la coopération de la République démocratique du Congo en vue de la comparution de témoins détenus» \(ICC-01/04-01/07-2660-Conf-Exp\), 3 mai 2011, ICC-01/04-01/07-2660-Red3.](#)
- [Version publique expurgée de «Ordonnance relative à la mise en œuvre de l'article 93-2 du Statut et des règles 191 et 74 du Règlement de procédure et de preuve au profit de témoins de la Défense de Germain Katanga» \(ICC-01/04-01/07-2748-Conf\), 3 mai 2011, ICC-01/04-01/07-2748-Red.](#)
- [Ordonnance convoquant une conférence de mise en état \(norme 30 du Règlement de la Cour\), 5 mai 2011, ICC-01/04-01/07-2868.](#)
- [Décision sur la requête de la Défense de Germain Katanga tendant à la levée des mesures de séparation entre les accusés et les témoins détenus, 14 juin 2011, ICC-01/04-01/07-T-281-Red-FRA.](#)
- [Décision relative à la sécurité de trois témoins détenus ayant comparu devant la Cour \(article 68 du Statut de Rome\), et Ordonnance visant à obtenir la coopération et l'aide de la République démocratique du Congo aux fins d'assurer leur protection en application de l'article 93-1-j du Statut, 22 juin 2011, ICC-01/04-01/07-3033-tFRA.](#)
- [Décision orale sur la requête de la Défense de Germain Katanga en date du 7 avril 2011 relatives aux assurances et garanties demandées pour les témoins D02-P-167, 017, 011,047 en vertu de l'article 93\(2\) du Statut, 13 avril 2012, ICC-01/04-01/07-T-246-Red-FRA.](#)
- [Décision relative à la requête aux fins de mise en liberté des témoins DRC-D02-P-0236, DRC-D02-P-0228 et DRC-D02-P-0350, 8 février 2013, ICC-01/04-01/07-3352-tFRA.](#)
- [Décision relative à la demande de mise en liberté des témoins détenus DRC-D02-P-0236, DRC-D02-P-0228 et DRC-D02-P-0350, 1^{er} octobre 2013, ICC-01/04-01/07-3405.](#)

XIX. Demande d'asile des témoins détenues (articles 21, 68 et 97 du Statut de Rome et règles 87, 88, 192 du Règlement de procédure et de preuve)

- [Décision sur une requête en amicus curiae et sur la « requête tendant à obtenir présentations des témoins DRC-D02-P-0350, DRC-D02-P-0236, DRC-D02-P-0228 aux autorités néerlandaises aux fins d'asile » \(articles 68 et 93-7 du Statut\), 9 juin 2010, ICC-01/04-01/07-3003.](#)
- [Ordonnance convoquant une conférence de mise en état \(norme 30 du Règlement de la Cour\), 5 mai 2011, ICC-01/04-01/07-2868.](#)
- [Observations de la Chambre en réaction à l'écriture 3011 du Greffe concernant la mise en œuvre de la décision 14 juin 2011, ICC-01/04-01/07-T-281-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur la requête du témoin D02-350 tendant à obtenir communication d'un rapport d'enquête du Procureur sur un entretien qu'il aurait accordé à la presse, 14 juin 2011, ICC-01/04-01/07-T-281-Red-FRA.](#)
- [Décision sur la requête de la Défense de Germain Katanga tendant à la levée des mesures de séparation entre les accusés et les témoins détenus, 14 juin 2011, ICC-01/04-01/07-T-281-Red-FRA.](#)
- [Décision relative à trois demandes d'autorisation d'interjeter appel de la Décision ICC-01/04-01/07-3003 du 9 juin 2011, 14 juillet 2011, ICC-01/04-01/07-3037.](#)
- [Décision relative à la sécurité des témoins DRC-D02-P - 0236, DRC-02-P-0228 et DRC-D02-P-0350, 24 août 2011, ICC-01/04-01/07-3128-tFRA.](#)
- [Décision relative à la requête urgente aux fins de convocation d'une conférence de mise en état concernant la détention des témoins DRC-D02-P-0228 et DRC-D02-P-00350, 1^{er} mars 2012, ICC-01/04-01/07-3254-tFRA.](#)
- [Ordonnance relative aux requêtes du conseil de permanence relatives à la détention des témoins DRC-D02-P-0236, DRC-D02-P-0228, et DRC-D02-P-0350, 1er juin 2012, ICC-01/04-01/07-3303.](#)
- [Decision on the Defence Application for Disclosure of Confidential Documents to Dutch Asylum Lawyers Representing Pitchou Iribi and Ndjabu Ngabu, 20 July 2012, ICC-01/04-01/07-3312.](#)
- [Ordonnance portant sur la requête du conseil de permanence relative au transfèrement des témoins DRC-D02-P-0236, DRC-D02-P-0228, et DRC-D02-P-0350 devant la Cour de district de La Haye \(Article 44-3 de l'Accord de siège\), 7 septembre 2012, ICC-01/04-01/07-3314.](#)
- [Order in relation to the request by duty counsel of DRC-D02-P-0236, DRC-D02-P-0228 and DRC-D02-P-0350 to be transferred to hearings before the Court of Appeals of The Hague, 17 October 2012, ICC-01/04-01/07-3318.](#)
- [Ordonnance autorisant la présentation d'observations, 7 mars 2013, ICC-01/04-01/07-3357-tFRA.](#)

- [Decision on the Defence Application for Disclosure of Confidential Documents to Dutch Asylum Lawyers Representing Pitchou Iribi and Ndjabu Ngabu, 25 October 2013, ICC-01/04-01/07-3416.](#)

XX. Protection des témoins et représentation légale (articles 54, 57-3-c, 64-2, 64-6-e, 68 du Statut de Rome et norme 42 du Règlement de la Cour)

- [Troisième décision relative à la divulgation de l'identité des victimes aux parties, 17 décembre 2009, ICC-01/04-01/07-1731.](#)
- [Instructions sur la manière d'approcher des tiers utiles aux enquêtes de la Défense, 18 décembre 2009, ICC-01/04-01/07-1734.](#)
- [Ordonnance relative à la communication de l'identité de P-143, 1^{er} février 2010, ICC-01/04-01/07-1817-tFRA.](#)
- [Décision sur les mesures de protection en faveur de 16 témoins protégés dans l'affaire Lubanga, 10 janvier 2011, ICC-01/04-01/07-1915-Red.](#)
- [Décision orale sur demande du représentant légal des témoins d'autorisation à rencontrer le témoin victime 0161, 23 février 2010, ICC-01/04-01/07-T-106-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur mesures de protection du témoin 161 et rencontre avec le représentant légal du témoin, 26 février 2010, ICC-01/04-01/07-T-109-Red-FRA.](#)
- [Décision sur le « Protocole régissant les enquêtes concernant les témoins bénéficiant de mesures de protection », 26 avril 2010, ICC-01/04-01/07-2047.](#)
- [Décision sur la requête de la Défense de Germain Katanga relative à la communication et l'utilisation de photographies de témoins protégés, 31 mai 2010, ICC-01/04-01/07-2148.](#)
- [Décision relative à la demande d'autorisation d'appel contre la décision orale de la Chambre de première instance II du 23 novembre 2009 relative à la notification des charges, 7 septembre 2010, ICC-01/04-01/07-2375.](#)
- [Décision orale relative à la requête de la Défense de Germain Katanga relative au recours au huis clos partiel \(art. 64-7, 67-1, 68, 69 et 72 du Statut ; règles 87 et 88 du Règlement\), 20 septembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-189-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur la requête de l'équipe de Défense de Germain Katanga aux fins d'utiliser lors de ses enquêtes les photographies des témoins 249, 268 et 353, 24 septembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-192-Red-FRA.](#)
- [Version publique expurgée de la Décision sur la requête aux fins de prononcé de mesures de protection au bénéfice des témoins a/0381/09, a/0018/09, a/0191/08, pan/0363/09 et de la victime a/0363/09, 22 février 2011, ICC-01/04-01/07-2663-Red.](#)
- [Version publique expurgée de la Décision relative à la requête du Bureau du Procureur aux fins de communiquer avec le témoin P-250](#)

[\(ICC-01/04-01/07-2711-Conf, 18 février 2011\), 10 mars 2011, ICC-01/04-01/07-2711-Red.](#)

- [Décision orale sur la requête de la défense de Mathieu Ngudjolo sollicitant des mesures de protection au bénéfice des témoins D03-044, D03-055, D03-66 et D03-100, 15 août 2011, ICC-01/04-01/07-T-291-Red-FRA.](#)
- [Décision sur la requête du Procureur sollicitant l'autorisation de rencontrer le témoin P-219 en présence de l'Unité d'aide aux victimes et aux témoins, 8 février 2012, ICC-01/04-01/07-3236-Red.](#)

XXI. Questions relatives aux intermédiaires (articles 64, 67 du Statut de Rome et règle 81-4 du Règlement de procédure et de preuve)

- [Décision sur la divulgation de l'identité de l'intermédiaire P183, 16 février 2010, ICC-01/04-01/07-T-103-Red-FRA.](#)
- [Décision orale sur la divulgation de nom de deux intermédiaires, 7 juin 2010, ICC-01/04-01/07-T-150-Red-FRA.](#)
- [Ordonnance urgente relative à la mise en oeuvre de mesures de protection concernant l'intermédiaire 143 expurgée, 16 juillet 2010, ICC-01/04-01/07-2287-Red.](#)

XXII. Autorisation de présenter des observations écrites à la Cour (règle 103 du Règlement de procédure et de preuve)

- [Décision relative à la demande d'autorisation par le Queen's University Belfast Human Rights Centre en vue de soumettre en tant qu'amicus curiae des observations sur la définition des crimes d'esclavage sexuel, 7 avril 2011, ICC-01/04-01/07-2823.](#)
- [Décision sur une requête en amicus curiae et sur la « requête tendant à obtenir présentations des témoins DRC-D02-P-0350, DRC-D02-P-0236, DRC-D02-P-0228 aux autorités néerlandaises aux fins d'asile » \(articles 68 et 93-7 du Statut\), 9 juin 2011, ICC-01/04-01/07-3003.](#)

XXIII. Déplacement de la Chambre en République démocratique du Congo (articles 64, 69 et 74 du Statut de Rome)

- [Order Inviting the Parties and Participants to Make Observations Regarding a Judicial Site Visit, 26 August 2011, ICC-01/04-01/07-3131.](#)
- [Décision relative au déplacement de la Chambre en République démocratique du Congo, 18 novembre 2011, ICC-01/04-01/07-3203.](#)
- [Ordonnance relative au procès-verbal du transport judiciaire en République démocratique du Congo, 2 février 2012, ICC-01/04-01/07-3233.](#)
- [Décision relative à la nature du « Procès-verbal de l'opération de transport judiciaire en République démocratique du Congo », 14 février 2012, ICC-01/04-01/07-3240.](#)

XXIV. Conclusions écrites et orales (article 64 du Statut de Rome, règle 141 du Règlement de procédure et de preuve et norme 54 du Règlement de la Cour)

- [Ordonnance déterminant les modalités de présentation des conclusions écrites et orales \(norme 54 du Règlement de la Cour\), 15 décembre 2011, ICC-01/04-01/07-3218.](#)
- [Décision modifiant les modalités de présentation des conclusions écrites, 14 février 2012, ICC-01/04-01/07-3228.](#)
- [Décision sur la demande de prorogation de délai du dépôt des conclusions écrites du Représentant légal commun du groupe principal de victimes, 15 février 2012, ICC-01/04-01/07-3242.](#)
- [Décision relative aux modalités de présentation des éventuelles observations des parties et des participants sur le jugement prononcé dans l'affaire Lubanga, 2 mars 2012, ICC-01/04-01/07-3255.](#)
- [Ordonnance relative aux modalités de présentation des conclusions orales, 20 avril 2012, ICC-01/04-01/07-3274.](#)
- [Décision sur la mise en œuvre de l'ordonnance relative aux modalités de présentation des conclusions orales, 7 May 2012, ICC-01/04-01/07-3285.](#)
- [Decision on the Defence Application for Leave to Appeal the 'Décision relative à la requête de la Défense de Germain Katanga tendant à l'admission d'extraits du jugement prononcé dans l'affaire Lubanga', 14 May 2012, ICC-01/04-01/07-3292.](#)

XXV. Modification de la qualification juridique des faits (norme 55 du Règlement de la Cour)

- [Décision relative à la mise en œuvre de la norme 55 du Règlement de la Cour et prononçant la disjonction des charges portées contre les accusés, 21 novembre 2012, ICC-01/04-01/07-3319.](#)
- [Décision relative à la requête de la Défense aux fins d'autorisation d'interjeter appel de la décision 3319, 28 décembre 2012, ICC-01/04-01/07-3327-tFRA.](#)
- [Décision relative à la requête du Procureur aux fins de prorogation du délai de dépôt des observations sur la requalification juridique sur le fondement de l'article 25-3-d du Statut, 11 janvier 2013, ICC-01/04-01/07-3340.](#)
- [Décision relative aux délais de dépôt des observations sollicitées dans la Décision relative à la mise en œuvre de la norme 55, 17 janvier 2013, ICC-01/04-01/07-3345.](#)
- [Décision relative à la transmission d'éléments juridiques et factuels complémentaires \(norme 55-2 et 3 du Règlement de la Cour\), 15 mai 2013, ICC-01/04-01/07-3371.](#)
- [Decision granting leave to reply, 6 June 2013, ICC-01/04-01/07-3382.](#)

- [Décision relative aux requêtes présentées par la Défense dans ses observations 3379 et 3386 des 3 et 17 juin 2013, 26 juin 2013, ICC-01/04-01/07-3388.](#)
- [Ordonnance autorisant une prorogation de délai, 12 juillet 2013, ICC-01/04-01/07-3392.](#)
- [Demande d'observations adressée au Greffier de la Cour sur l'écriture 3397-Conf de la Défense de Germain Katanga, 18 septembre 2013, ICC-01/04-01/07-3398.](#)
- [Décision relative aux observations de la Défense \(document 3397-Conf du 17 septembre 2013\), 2 octobre 2013, ICC-01/04-01/07-3406.](#)
- [Ordonnance relative aux Observations de la Défense sur les Observations du Greffier, du Procureur et des Représentants légaux \(document 3407-Conf du 4 octobre 2013\), 10 octobre 2013, ICC-01/04-01/07-3412.](#)
- [Décision portant rappel des termes de la décision n° 3406 du 2 octobre 2013 et de l'Ordonnance n° 3412 du 10 octobre 2013, 19 novembre 2013, ICC-01/04-01/07-3419.](#)

XXVI. Divers points de procédure

- [Instructions pour la conduite des débats et les dépositions conformément à la règle 140, 1^{er} décembre 2009, ICC-01/04-01/07-1665-Corr-tFRA.](#)
- [Decision on the "Prosecution's Application for Leave to Appeal Oral Rulings on Clarifying Inconsistencies in Prior Statements and Partial Hostility", 11 March 2010, ICC-01/04-01/07-1985.](#)
- [Décision sur le « Protocole régissant les enquêtes concernant les témoins bénéficiant de mesures de protection », 26 avril 2010, ICC-01/04-01/07-2047.](#)
- [Décision orale relative à la requête de la Défense de Mathieu Ngudjolo de désigner un expert en vertu de la norme 44 du Règlement de la Cour, 23 juin 2010, ICC-01/04-01/07-T-160-Red-FRA.](#)
- [Décision orale relative à la requête de la Défense de Germain Katanga relative au recours au huis clos partiel \(art. 64-7, 67-1, 68, 69 et 72 du Statut ; règles 87 et 88 du Règlement\), 20 septembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-189-Red-FRA.](#)
- [Décision relative à la possibilité pour le Procureur de présenter des éléments de preuve en réplique, 24 novembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-222-Red-FRA.](#)
- [Ordonnance portant calendrier de la comparution des témoins a/0381/09, a/0018/09, a/0191/08 et pan/0363/09 et de l'ouverture de la cause de la Défense de Germain Katanga, 1^{er} décembre 2010, ICC-01/04-01/07-2602.](#)
- [Décision orale relative à la requête de Mathieu Ngudjolo en reconsidération de l'ordonnance portant calendrier de la comparution](#)

des victimes et de l'ouverture de la cause de la Défense de Germain Katanga, 8 décembre 2010, ICC-01/04-01/07-T-230-FRA.

- Decision on Agreements as to Evidence, 3 February 2011, ICC-01/04-01/07-2681.
- Décision orale sur les accords en matière de preuve en application de la règle 69, 5 avril 2011, ICC-01/04-01/07-T-243-Red-FRA.
- Ordonnance relative à la Requête de la Défense de Mathieu Ngudjolo sollicitant de la Chambre l'obtention de la bande d'enregistrement d'une déclaration de Monsieur Ntumba Luaba à Radio France internationale, 30 juin 2011, ICC-01/04-01/07-3045.
- Ordonnance relative à la « Requête de la Défense de Mathieu Ngudjolo sollicitant l'assistance de la Chambre en vue d'obtenir de la Voice of America (VOA) la bande d'enregistrement de la déclaration de M. Thomas Lubanga à la suite et au sujet de l'attaque de Bogoro du 24 février 2003 », 15 juillet 2011, ICC-01/04-01/07-3076.
- Décision relative à la « Requête en clarification quant à la pratique concernant le déplacement et logement de témoins appelés à comparaître dans la présente affaire », 18 août 2011, ICC-01/04-01/07-3119.
- Ordonnance portant instructions en vue de favoriser la publicité de la procédure, 31 janvier 2012, ICC-01/04-01/07-3226.
- Décision relative à la demande d'enregistrement au dossier de décisions et requêtes communiquées uniquement par courriel, 8 février 2012, ICC-01/04-01/07-3237.
- Décision relative à la demande d'enregistrement au dossier de décisions et requêtes communiquées uniquement par courriel, 19 février 2014, ICC-01/04-01/07-3432.